

Documentation sur le domaine de BARBEBELLE

1424 Le toponyme n'est pas connu.

1500 : (cadastre aux A.D. 133 E CC10) Propriétaire : Antoine Barlatier qui possède aussi les deux Curnières, Font Marin et les Mauvares. (cf. Abbé Martin)

1554 : (CC11) Propriétaire : Elzéar Barlatier

1575 : (CC 13) Gallas Barlatier, fils d'Elzéar

1627 : (CC16) non relevé.

1699 : 133 E CC 17 : Madame de Vergons , « procureuse générale », veuve de Jacques Perrin, écuyer d'Aix. Serait-ce le propriétaire de Ribière au même cadastre, habitant du Puy ?

Situation : « Levant chemin d'Aix, Midi chemin salier, C le fossé, N le fossé des Estrets. »

1740 : Même propriétaire. 147 669 cannes carrées (= environ 60 hectares)

Situation : « L :chemin d'Aix ; M : chemin salier; C : Monsieur de Rognes ;

N : Cadet et l'affar (= domaine) de Fons Marin ».

Au même cadastre on trouve un Jean Diouloufet « dit Barbebelle ».

Surnoms fréquents au XVIIIème quand il y avait plusieurs branches de la même famille.

Il suffisait que le personnage ait acheté une parcelle de ce domaine ou qu'il l'exploite à rente pour justifier le surnom. Ex : Granon Saint-Christophe, propriétaire de la bastide de ce nom.

Ce qui, à partir de 1699, est appelé « chemin d'Aix » est , dans les cadastres plus anciens appelé « chemin de Marseille » .

Nombreux biens désignés ainsi depuis le chemin de la Fanée, au piémont des Fontanilles jusqu'à l'entrée dans la Trévaresse.

La « palun » (marécage asséché et cultivé), occupe ce qui deviendra ligne Est de notre D543, la voie principale vers Aix et Marseille. L'antique « chemin d'Aix » n'est plus que « le chemin de Brès, de Cabanes et de Puy Ricard.

1770 : D'après doc coté 7 E 60 ds les archives d'Albertas, aux A.D. de Marseille enregistrant les cens dus au seigneur, folio 726 : Mollet de Barbebelle, bien acquis 8000f de dame Magdeleine Perrin du Vergons.

« Arrière fief, bastide et affar 44 saumades, plus 45 saumades acquises de Latty. »

Barbebelle n'est pas mentionné sous ce nom comme terre noble dans la déclaration des biens des privilégiés de 1792. Il y a des terres du seigneur « au chemin de Marseille et au Jas d'Amount. »

133 E CC23 Etat des forains

Cadastre « napoléonien » 1835 : la bastide de Barbebelle est la parcelle 731 sur la feuille 5 de la section E . Le propriétaire est : « Magnan frères » (dont Louis, avocat)

Louis Magnan sera maire de Rognes de 1912 à 1929 et président fondateur de la coopérative vinicole en 1926. Le domaine a pour confrons celui de Brès, propriété de la demoiselle Louise Gabrielle Barlatier de Saint-Julien héritière de sa mère, née Payan Saint-Martin. Les Payan ont succédé aux Albi de Châteaurenard dans la possession du domaine de Brès.

Etat civil : Louise Gabrielle née à Aix en 1800 de Paul Bernardin BARLATIER et de Dlle Payan Saint-Martin est décédée à Brès le 26 août 1884. Décès déclaré par l'abbé Chailan.